

# PROGRAMME NATIONAL FSE+ EMPLOI - INCLUSION - JEUNESSE - COMPÉTENCES

## Résumé de l'appel à projets à paraître

**RÉGION ADMINISTRATIVE :** Ile-de-France

**PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE :** Île-de-France

**SERVICE GESTIONNAIRE :** DRIETS IDF - Service FSE

**CODE ET INTITULE :** IDF-AGD1687 Ile-de-France\_FSE+ 2024-2027 Accompagner les jeunes de moins de 30 ans éloignés de l'emploi (Priorité 2 OS A)

**PROGRAMME :** Programme national FSE+ Emploi - Inclusion - Jeunesse - Compétences

### OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

2.a Améliorer l'accès à l'emploi et aux mesures d'activation de tous les demandeurs d'emploi, notamment des jeunes, en particulier par la mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse, des chômeurs de longue durée et des groupes défavorisés sur le marché du travail, et des personnes inactives, ainsi que par la promotion de l'emploi indépendant et de l'économie sociale

### CATÉGORIE DES CANDIDATS ÉLIGIBLES (porteurs de projets) :

Toute personne morale intervenant dans le cadre des actions éligibles : acteurs du service public de l'emploi et en particulier les missions locales et associations intervenant en faveur de l'emploi des jeunes.

Les structures auront la possibilité de postuler en consortium sous forme de chef de file.

Un guide sur la gestion des opérations chef de file est disponible sur la plateforme Confluence : [21-27] Guide des procédures\_Opération chef de file - Ma Ligne FSE - Porteurs de projets - Confluence

**MONTANT TOTAL DU SOUTIEN EUROPÉEN PRÉVU :** 30 000 000 €

**DATE DE LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS :** 30/06/2025

**DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES :** 30/10/2025

**DESCRIPTION ET CONTEXTE :**



Financé par  
l'Union  
européenne

Cet appel à projets s'inscrit dans la volonté de la Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIEETS) d'Île-de-France de continuer à favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché de l'emploi et des plus vulnérables et exclus en cohérence avec le cadre défini par les règlements européens et le Programme national (PN) FSE+ 2021-2027.

Ce document comprend les critères de sélection et l'ensemble des conditions d'éligibilité des projets déposés sur cet appel à projets (règles communes et règles spécifiques, calendrier de dépôt des dossiers, obligations des bénéficiaires, indicateurs de résultats et de réalisation).

Les orientations déclinées dans les différents appels à projets portés par la DRIEETS IDF définissent, pour la période considérée, le cadre dans lequel doivent être construits les projets et doivent être déposées les demandes de subvention bilatérale. Ces orientations s'inscrivent dans le contexte de l'Île-de-France et ont pour objectif une mobilisation du FSE+ en lien avec les priorités de la stratégie régionale dans le domaine de l'emploi et de l'insertion professionnelle. Elles visent également à anticiper au mieux les prochaines mutations et les disparités territoriales, pour soutenir l'insertion durable des publics les plus éloignés de l'emploi, en situation ou en risque d'exclusion économique et sociale, notamment en lien avec les politiques de lutte contre les discriminations, et les enjeux de la transition écologique, énergétique et du numérique. Enfin, les actions devront s'articuler avec la mise en place des réseaux pour l'emploi en Île-de-France et contribuer à des initiatives structurantes pour l'insertion et l'accès à l'emploi dans la région.

Le FSE+ intervient en complément des financements nationaux et ne s'y substitue pas. Les projets sélectionnés peuvent recevoir à la fois un financement national (contreparties nationales) et européen (FSE+). La participation de l'Union européenne (UE) doit représenter une valeur ajoutée, en permettant de cofinancer des opérations qui n'auraient pas pu être mises en œuvre sans cette participation et des actions présentant un caractère structurant, de manière à accroître l'effet levier du FSE+ au regard des dispositifs de droit commun. La participation du FSE+ est enfin mobilisée en priorité au profit de projets développant des approches innovantes.

**THÈME :** Insertion socio-professionnelle des jeunes de moins de 30 ans

